

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

(Action P.D.P.)



LE SAVOIR FAIRE :

Plus fort que l'inaptitude

En relation avec nos partenaires...

- De la prévention
- Du maintien dans l'emploi
- De la formation professionnelle
- De l'insertion professionnelle
- Des organisations professionnelles

Les coûts de nos interventions sont compris
dans vos cotisations

Nos équipes
restent
à votre disposition



Contactez-nous

sante-travail@gasbtp.com
Tel. : 03.26.48.42.14

SIST GASBTP Nord Est

1 rue Emile Cazier-51100 REIMS
www.gasbtp.fr

Ensemble Anticipons

Votre service de santé au travail
et ses partenaires proposent
d'accompagner les entreprises
et leurs salariés en difficultés...

Les salariés
malades ou accidentés

Les salariés
en restrictions d'aptitude

Les salariés seniors

Les salariés
en situation de handicap

La solution
est possible
dans l'entreprise

LES MESURES MOBILISABLES...
Après l'évaluation
Des capacités restantes

Les aménagements techniques
des postes de travail

Les actions de bilan
professionnel et de formation

Les mesures organisationnelles :
Les adaptations du temps de travail
Le temps partiel compensé

Les mesures spécifiques
pour seniors

La solution
est possible
hors de l'entreprise

Dans certains cas, les salariés
ne peuvent pas être maintenus
dans leur entreprise d'origine.

Votre service de santé au travail
reprendra alors le relais et
proposera un
accompagnement avec ses
partenaires de la réinsertion
professionnelle